



# Forum Régional Liège - Brexit

PV

26 NOVEMBRE 2020

<b>CONVENOR</b>	Karin Walravens (HEC Liège) Raphaël Van De Sande (AGDA)																																																											
<b>NOTULIST</b>	Nicolas Laurent (AGD&A)																																																											
<b>PRÉSENTS</b>	<p>Isabelle Kelder (AGD&amp;A) Sophany Ramaen (AGD&amp;A) Caroline Huby (AGD&amp;A) Michel Lequeu (AGD&amp;A) Florence Coulon (AGD&amp;A) Valérie Lesceu (AGD&amp;A) Sandrine Van Heerzele (AGD&amp;A) Alain Goda (AGDA) Yves Melin (Reed Smith) Véronique Koninckx (C'LA) Nathalie Lekeux (AGD&amp;A)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Juan Jose Giraldo Vargas</td> <td style="width: 50%;">Fedex</td> </tr> <tr> <td>Giuseppe Oliveri</td> <td>Fedex</td> </tr> <tr> <td>Benedict Jorissen</td> <td>Fedex</td> </tr> <tr> <td>Christophe Fiorellini</td> <td>Fedex</td> </tr> <tr> <td>Philippe Villa</td> <td>Eynatten Service</td> </tr> <tr> <td>Hugues Demeuse</td> <td>Clearango</td> </tr> <tr> <td>Aleksandr Makarov</td> <td>Clearango</td> </tr> <tr> <td>christine Bruwier</td> <td>Molnlycke</td> </tr> <tr> <td>Danny Proost</td> <td>Als Customs</td> </tr> <tr> <td>Nicolas Khedir</td> <td>EY</td> </tr> <tr> <td>Anne Pirlet</td> <td>CCI</td> </tr> <tr> <td>Olivier Jonet</td> <td>Avieta</td> </tr> <tr> <td>Michael Alonso</td> <td>Skechers</td> </tr> <tr> <td>Jean-François Thiry</td> <td>Scott</td> </tr> <tr> <td>Anne Françoise Gustin</td> <td>FN Herstal</td> </tr> <tr> <td>Joachim Noeson</td> <td>Jost Group</td> </tr> <tr> <td>Fabrice Bultot</td> <td>Jost Group</td> </tr> <tr> <td>Maryline Pichon</td> <td>FN Herstal</td> </tr> <tr> <td>Martine Koop</td> <td>emerson</td> </tr> <tr> <td>David Chambaz</td> <td>prayon</td> </tr> <tr> <td>Marie France Kuborn</td> <td>avieta</td> </tr> <tr> <td>Mauro Giffoni</td> <td>Customs4trade</td> </tr> <tr> <td>Erginbas</td> <td>becargo</td> </tr> <tr> <td>Sylvie Van Droogenbroek</td> <td>scott</td> </tr> <tr> <td>Anne Marie Wittemans</td> <td>freight 4 u</td> </tr> <tr> <td>Jonathan Bouchat</td> <td>fresh express</td> </tr> <tr> <td>Nicolas dejardin</td> <td>fresh express</td> </tr> <tr> <td>Alexandra Vernicos</td> <td>BEC</td> </tr> <tr> <td>Aurélie Dethier</td> <td>Liege airport</td> </tr> </table>		Juan Jose Giraldo Vargas	Fedex	Giuseppe Oliveri	Fedex	Benedict Jorissen	Fedex	Christophe Fiorellini	Fedex	Philippe Villa	Eynatten Service	Hugues Demeuse	Clearango	Aleksandr Makarov	Clearango	christine Bruwier	Molnlycke	Danny Proost	Als Customs	Nicolas Khedir	EY	Anne Pirlet	CCI	Olivier Jonet	Avieta	Michael Alonso	Skechers	Jean-François Thiry	Scott	Anne Françoise Gustin	FN Herstal	Joachim Noeson	Jost Group	Fabrice Bultot	Jost Group	Maryline Pichon	FN Herstal	Martine Koop	emerson	David Chambaz	prayon	Marie France Kuborn	avieta	Mauro Giffoni	Customs4trade	Erginbas	becargo	Sylvie Van Droogenbroek	scott	Anne Marie Wittemans	freight 4 u	Jonathan Bouchat	fresh express	Nicolas dejardin	fresh express	Alexandra Vernicos	BEC	Aurélie Dethier	Liege airport
Juan Jose Giraldo Vargas	Fedex																																																											
Giuseppe Oliveri	Fedex																																																											
Benedict Jorissen	Fedex																																																											
Christophe Fiorellini	Fedex																																																											
Philippe Villa	Eynatten Service																																																											
Hugues Demeuse	Clearango																																																											
Aleksandr Makarov	Clearango																																																											
christine Bruwier	Molnlycke																																																											
Danny Proost	Als Customs																																																											
Nicolas Khedir	EY																																																											
Anne Pirlet	CCI																																																											
Olivier Jonet	Avieta																																																											
Michael Alonso	Skechers																																																											
Jean-François Thiry	Scott																																																											
Anne Françoise Gustin	FN Herstal																																																											
Joachim Noeson	Jost Group																																																											
Fabrice Bultot	Jost Group																																																											
Maryline Pichon	FN Herstal																																																											
Martine Koop	emerson																																																											
David Chambaz	prayon																																																											
Marie France Kuborn	avieta																																																											
Mauro Giffoni	Customs4trade																																																											
Erginbas	becargo																																																											
Sylvie Van Droogenbroek	scott																																																											
Anne Marie Wittemans	freight 4 u																																																											
Jonathan Bouchat	fresh express																																																											
Nicolas dejardin	fresh express																																																											
Alexandra Vernicos	BEC																																																											
Aurélie Dethier	Liege airport																																																											

Olivier Hia	LLI
Wendy guiot	L'oréal
Rose	Full Mile
Patrick Chavet	Ahlstrom
Mohamed Abdelkader	Ahlstrom
Yao Jialin	Easylog
Françoise Gondry	Awex
Vincent Brunelle	Euroterminal
Yazid Ghanem	Euroterminal
Michel Moutschen	DSV
Linda Lamock	ice watch
Aurélien Snoy	Semoulin packaging
Elena Berkova	Natur Innov
Maxime Couvreur	Awex
Rocco Liradelfo	BEA
Sylvie Ceo	Sabert
Jean- Marc Gillardin	Pulviver
Christophe Gilles	Coutrez
Sandrine Braet	Flavence
Grégory Germain	BAS
Rimma Dolotkazina	Coris bio concept
Samuel Vaillant	Pollet
Laurent Jonckheere	coopervision
Martine Roosen	UPL
<u>Manon Coline</u>	LACHS
<u>Fabrice Paquay :</u>	LACHS
<u>Sami khalifa</u>	LACHS
Anne-Sophie Seillier	Delka
François Patureau	EPSP
Renaud Bailly	Ortis
David Gaspar	Ortis
Gilles Blaise	CB Groupe
Jordan Dispas	Dessert Factory
Lisa Gerardy	Dessert Factory
Gillian Brook	??
Didier Bodarwé	Ortis
Vincent Malmendier	Adam & Menten
Elisa Mathy	EY
Aurélie Hardouin	LCA
Fiorella Roth	Brunswick
André Peters	Consultant
Julie Piret	Brunswick
Sabine Jamsin	Brunswick
Lewis Cordoano	Thales Group
Claudine Van Laar	Spadel
Sebastien Dogne	Spadel
Celine Creppe	Spadel
Saber Aitm'bark	westinghouse

	Bruno Evrard	SPF Finances
	Valérie De Mol	Saint-Gobain
	Valentin Poncelet	Saint-Gobain
	Simona	awex
	Jean- Jacques Gabriel	?
	Christophe Immel	Garsou
	Laurent Rosskamp	Asten Johnson

**Ordre du jour :**

1. Accueil
2. Etat des lieux de la négociation et des sources d'informations
3. Approche nationale : procédures douanières
  - a. à l'import/export
  - b. en matière de transit
4. Approche UK : procédures et planification attendue
5. Incoterms : choix stratégiques et modification des contrats

**Point de l'ordre du jour 1 : Accueil**

(Raphaël Van de Sande)

Objectif de cet échange :

- Discussions concrètes sur le Brexit en présence des opérateurs, des membres de la direction régionale de Mons, de Liège et de la Composante centrale de l'AGD&A
- Présentation des lignes directrices de notre administration et ce qui est prévu côté UK
- Nécessité d'exposer les formalités douanières pour les entreprises qui n'en n'ont pas l'habitude
- Rester concret

**Point de l'ordre du jour 2 : Etat des lieux de la négociation et des sources d'informations**

(Michel LEQUEU) - Coordinateur Client National, Support économique

On espère un accord pour bientôt, mais personne ne sait prévoir l'avenir, notons que la dernière semaine de décembre sera le moment ultime pour la ratification.

Un accord pour quoi faire ?

Veiller à ce qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale, dérégulation, aide d'état...

Points de divergence : (points sensibles)

- Quid de la gouvernance : quelle méthode sera utilisée ?
- Pêche : accès aux eaux territoriales
- **Irlande du Nord** : il existe un protocole (sujet délicat) : frontières physiques avec l'Irlande (accord du vendredi saint en 1999). L'Irlande fait partie du Royaume-Uni mais les règles de l'UE s'appliquent à l'Irlande du Nord. Situation très complexe et sensible.

Qu'en est-il des marchandises qui arrivent en Irlande du Nord ?

- Nécessité de trouver un accord concernant les marchandises à risque (qui risque de se retrouver sur le marché UE via l'Irlande). Un comité mixte est chargé de gérer ce processus

Situation au point de vue DOUANE : Intégration : futur accord : quel contenu ?

Au 01/01/2021 :

- Déclaration en douane : DUA à faire pour les échanges avec le Royaume Uni  
Processus d'exportation - RX/SeaPort Community systems (transport non accompagné)  
Voir site internet du port de Zeebrugge et RX SeaPort  
**01/12/2020** : Industry Days (avec la douane anglaise) : inscription possible via l'AWEX  
Modèle français : « douane intelligente » (voir vidéos site douane française).

- Vitesse des flux  
Dès le 01/01/2021 : Contrôles douaniers : impact sur le timing du transport  
Côté UK (Border operating model) :  
3 dates importantes côté UK – il n’y a pas de phasage prévu côté UE  
01/01/2021 : Création d’un « EIDR » géant  
01/04/2021  
01/07/2021

Marchandises en retour & Carnet ATA

Problématiques : pour les envois avant Brexit / après Brexit : carnet ATA pas utilisable intracommunautaire.

Voir Guidance UE : comment apporter la preuve (statut UE) que les marchandises étaient « communautaires » et qu’elles peuvent être réintroduites dans le même état en endéans les 3 ans.

Obtenir un T2L : validité de 90 jours pourra être prolongé (article 203 CDU)

(article 199 CDU)

- Checklist : comment se préparer

D&A : infrastructure ICT : 30% de déclarations en plus du jour au lendemain (Tests préalables ont été fait pour s’assurer que les infrastructures informatiques absorberont le choc)

Recrutements Brexit : ressources humaines : 372 recrutements sur les 386 prévus

Aider les entreprises : call center, notes Brexit, ...

En tant qu’entreprises : plusieurs étapes

- ❖ **Avoir un n° EORI** (contact par la douane de près de 40 000 entreprises ayant des échanges avec le Royaume Uni. 6000 entreprises ont demandé un n° EORI)
- ❖ **Avoir une idée précise des échanges avec RU** : qui fait la déclaration (agence en douane et prestataires de services) et avoir une connaissance des droits à l’importation
- ❖ **Avoir les capacités** : personnel qualifié et besoins de formations
- ❖ **Importance des incoterms**
- ❖ **Royaume uni a préparé : le tarif douanier côté anglais** : simplification ; royaume uni a annulé pas mal de droit d’importation (tout ce qui est inférieur à un certain pourcentage ont été placé à zéro.)
- ❖ **Règles d’origine**
- ❖ **Autorisations douanières** pour limiter l’impact (lieu de chargement, ...) TVA : ET14000 (justifier de son utilité)
- ❖ **Impact sur les garanties** : attention aux délais pour le suivi administratif
- ❖ **Matériau d’emballages & Palettes** : palettes traitées thermiquement (**nécessaire pour les pays tiers et RU devient un pays tiers**)

[La présentation a été annexée à ce rapport de réunion.](#)

**Point de l’ordre du jour 3** : Approche nationale : procédures douanières – Brexit et transit douanier (Florence Coulon) – Coordinateur National Transit, Expertise Législation et Règlementation

- a. à l’import/export
- b. en matière de transit

- I. Aspects règlementaires

Régimes transit applicables :

- 1) Transit de l’Union/commun : Royaume-Uni a adhéré à la convention sur le transit commun. A partir du 01/01/2021, il sera possible d’appliquer avec le RU le transit commun.  
Il y a un protocole relatif à l’Irlande du Nord  
NCTS (codes Royaume-Uni = **GB** et territoire de l’Irlande du Nord = **XI**)

Spécificités à partir du 1/1/2021

Bureau de passage

Attention à la **validité géographique des cautions**

Il n'existe pas d'accord avec le RU de reconnaissance de contrôle : Security&Safety (ENS et EXS nécessaires)

ENS et EXS en NCTS en Belgique : pas techniquement possible avant fin 2022 (phase 5 du NCTS)

2) TIR

RU utilise NCTS TIR, mais le reste de l'UE n'est pas connecté, donc pas possible d'utiliser un carnet NCTS TIR avec l'UE, il faudra clôturer l'opération NCTS et carnet TIR à la frontière

3) Autres

Transit postal

Carnet ATA

Formulaire 302 (forces armées)

4) Preuve du statut communautaire

- a. Plus d'autorisation ligne maritime régulière ou émetteur agréé

Chacun doit voir ce qui est le mieux en fonction de ses besoins

## II. Aspects pratiques

Exemples :

### **Belgique vers UK**

Déclaration électronique NCTS

Recommandations Douane

Après l'export : pas toujours besoin d'effectuer un transit après un export

Ex : Liège vers Zeebrugge, export ... importation au RU

Dans certains cas ce sera recommandé :

- T1 si marchandises non UE vers un destinataire agréé en UK
- T1 si marchandises non UE vers UK mais qui sont destinés vers un autre pays tiers
- T1 pour certaines marchandises (PAC > voir article 189)

T2 : marchandises communautaires destinées à l'Irlande

Export suivi d'un transit xxx

### **UK vers Belgique**

- Bureau de passage : marchandises + TAD + NCTS  
Une procédure simplifiée a été établie en Belgique dans les ports avec les compagnies maritimes
- Bureau de destination : NCTS

Recommandations : T2 // T1 // T1

## III. Questions réponses

- a) Compagnie maritime mentionne le T sur le manifeste Compagnie maritime et Manifeste : avec liste EXCELL = procédures belges
- b) Transit avec T2 introduite en entrepôt douanier au Royaume Uni vers l'Irlande

Brexit a un impact sur

- Formalités douanières (si pas d'expertise : avoir recours à une agence en douane, le temps de développer son expertise en interne)

- Garanties / cautionnement
- Transports physiques des marchandises (déclaration sureté et sécurité) (responsabilité des transporteurs)

Certaines formalités prennent du temps : **il faut anticiper** sinon risque de congestion : si le camion n'a pas le MRN ... il sera bloqué à Zeebrugge

Question d'André Peters (Cee-stat), Un mouvement T2 d'Irlande à destination l'Italie, le T2 peut-il servir à traverser la GB et la Suisse ? Pour Florence Coulon, d'un point de légal il n'y a pas de problème mais dans la pratique elle n'a pas d'expérience d'un tel mouvement.

[La présentation a été annexée à ce rapport de réunion.](#)

#### **Point de l'ordre du jour 4 : Approche UK : procédures et planification attendue**

(Yves Melin) - Avocat associé | Partner Regulatory | International trade & customs [ReedSmith LLP](#)

Quelles seront les règles au Royaume-Uni ?

Consulter : Border operating Model

Il est important de savoir :

- quelle sera la tarification douanière du produit au Royaume Uni ?
- quel classement des produits ?
- Connaitre la valeur
- Connaitre l'origine
- Quel est le droit exact qui s'applique (s'il y a une réduction ou un tarif préférentiel comment le savoir) ?

De nombreuses entreprises n'ont pas d'expériences douanières

Responsabilités douanières – transport

Marchandises non contrôlées

La déclaration complète pourra être reportée au 1<sup>er</sup> juillet au RU.

Il faudra se tenir à jour : particularités pour les biens à double usage

Il y aura des règles spécifiques au Royaume Uni

**Soyez attentifs** : préparatifs au Brexit, très peu de concrets depuis 4 ans ... depuis septembre /octobre commencent à communiquer de manière détaillées les procédures qui devront être effectuées par les opérateurs britanniques

Pourquoi un report de 6 mois des obligations déclaratives ? Parce qu'ils ne sont pas prêts, mais il y aura des contrôles a posteriori ... c'est une rentrée fiscale. Ne pas négliger, ni bâcler les procédures.

Aspects essentiels à retenir du côté UE (dia 11) : **Maitriser la chaine logistique**

Brexit peut être une opportunité : avoir un représentant indirect / direct

Conseil : devenez AEO si vous êtes amenés à avoir de nombreux contacts avec la douane. Il est nécessaire de bien comprendre et maitriser ses obligations !

Question : Comment cela se passe-t-il pour les marchandises qui ont besoin d'un certificat phytosanitaire ?

Réponse d'Yves Melin, la Douane anglaise permet aux sociétés de rentrer leur déclaration en phase II qui débutera le 1<sup>er</sup> avril 2021.

[La présentation a été annexée à ce rapport de réunion.](#)

## **Point de l'ordre du jour 5 : Incoterms : choix stratégiques et modification des contrats**

(Véronique Konincks) - Trainer, Coach & Freelance Consultant, représente ICC Belgium

Incoterms et formalités à remplir

Incoterms : 3 lettres à intégrer : « protège » en cas de litige

Nouvelle version en 2020

Il existe 11 incoterms

- Transport multimodal (7)
- Transports maritimes et fluvial (4)

Il sera nécessaire à partir de 2021 d'insérer un incoterm avec les échanges UE-RU

### **Utiliser incoterms 2020 ICC**

Déterminer ce que l'achat/vente va nous coûter (qui prend quel risque) ?

Cela va dépendre du destinataire

En bref – les incoterms principaux

**EXW** : exworks (à l'usine) : le vendeur est responsable de la qualité du packaging, de l'emballage

Livraison et transport à charge du client

Mais quid de la traçabilité du flux de marchandises pour le paiement de la TVA

Problématique douanière : la douane à l'export (DAU ex ou transit : doit être émis par le client), pas possible de prouver l'exportation

Pas option top pour les exportations

**FCA** : franco-transporteur (FREE CARRIER) avec l'adresse de l'usine. Alternative valable pour la douane, pas pour la TVA

(preuve alternative pour la TVA : accepte une déclaration en douane dûment estampillée marchandise sortie dans PLDA avec une date

**FCR** : livraison par le vendeur au transitaire de l'acheteur

**CPT** : Carriage paid to (port payé jusqu'à)

Mentionné distinctement sur la facture, les coûts du transport

On a la main sur le transport, risque limité au niveau du transport

Maitrise :

Existe CPT + assurance clauses A

**DDP** : rendus droits acquittés

Risque transports

Risques formalités douanières et fiscales

**DPU** : courrier express

Exportation : quand on sort des 27 états membres

### **Maritime & fluvial**

**FAS** Free Alongside ship

(franco le long du navire) :

On n'a toujours pas la maitrise du transport : comment prouver la sortie du territoire (pour la TVA)

**FOB** Free on board – franco à bord

**CFR** de port à port

Prise en charge du transport jusqu'à la mise à bord + formalités d'export

**CIF** Cout Assurance et fret - C'est un CFR avec assurance clause C

Avantages : écrit et donc opposable aux tiers UK ? Irlande du Nord

Contraintes

Peut-on faire appel à un partenaire au Royaume Uni : oui c'est possible

Facilités pour les « AEO »

[La présentation a été annexée à ce rapport de réunion.](#)